

M. et Mme ROUQUAT Patrick
1738 chemin de Céussac
82190 Bourg de Visa.

CÉRISSAC,
le 2 Décembre 2021.

OBJET / Enquête publique projet Céussac

A Monsieur le Commissaire,

Par faire suite à la convocation du Samedi 20/11/2021
en présence de Mme La Maire de Bourg de Visa.

Je viens vous faire part de mes interrogations et inquiétudes
au sujet du projet Eco-tourisme et permaculture situé à Céussac,
plus précisément la ferme de la famille TESTUT.

Sachant que notre maison est à moins de 600 mètres.

Tout d'abord, les nuisances que pourrait occasionner l'activité
événementielle sans chapiteau avec une grande tente extérieure
pouvant accueillir 200 personnes.

De plus les nuisances de circulation de véhicules, vu qu'il est
prevu 62-63 places de parking avec un seul accès.

Ces événements festifs qui vont se dérouler les week-ends
principalement du printemps à l'automne seront implantés en
plaine zone de chasse! L'ACCA de Bourg de Visa a-t-elle été avisée?

Par finir l'information de ce projet a été mal organisée.
Peu de gens du secteur étaient au courant.

Cordialement

M. ROUQUAT

